



Audit ET CONSEIL

En amont de tout projet informatique, il est nécessaire de réaliser un audit de votre parc informatique, afin de vous apporter des solutions pertinentes et de rester en phase avec vos problématiques métier.

La mission d'audit/conseil de VIT-S s'inscrit dans la lignée des objectifs de votre entreprise. Ainsi, nous évaluons les opportunités de votre projet et contribuons à la pérennité de l'investissement.

L'audit permet à votre entreprise de faire le point et d'évaluer les risques de vos équipements informatiques. C'est le moyen d'évaluer son matériel et de savoir s'il entre dans sa phase d'obsolescence, s'il convient de le renouveler, de vérifier l'architecture du réseau, les niveaux de sécurité et/ou les indicateurs de performance générale.

- > Nous procédons à une étude préalable et nous effectuons un diagnostic exhaustif de votre parc.
- > Nous mettons à votre disposition nos compétences pour vous conseiller sur l'acquisition de nouveaux matériels, sur le développement de projets ou encore sur l'intégration de nouveaux systèmes.
- > Nous vous conseillons également sur la maîtrise des budgets et sur l'assistance à la gestion des coûts de fonctionnement.



votre informatique
tout simplement